

de l'Okanagan. Puis, de l'autre côté, il faudrait aller du nord au sud afin que les deux parcours se rencontrent.

Nous avons besoin d'autant de gaz que nous pourrions obtenir. Il ne faut pas oublier, cependant, que le produit appartient à l'Alberta, bien qu'on puisse soutenir le contraire, puisque les dépôts de gaz existaient avant que soit tracée la frontière, entre cette province et la Colombie-Britannique. Toutefois, l'Alberta exploite très bien cette ressource.

Je suis persuadé que, lorsque les approvisionnements suffiront à la demande chez nous, nous les obtiendrons, mais il devrait y avoir plus d'un pipe-line. On nous dit ce soir: un monopole ou pas de gaz. Et moi je dis: adoptons le projet de loi et envoyons-le au comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes, où nous pourrions obtenir le conseil des spécialistes sur ce qu'il convient de faire.

Qu'on me permette d'ajouter, au sujet de l'exportation de gaz et de pétrole, qu'actuellement un pipe-line se rend des États-Unis à Montréal et approvisionne le Canada en pétrole.

M. Harkness: En pétrole.

L'hon. M. Mayhew: En pétrole. Il était question de pétrole aussi durant la discussion.

M. Harkness: J'ai parlé du gaz.

M. Stuart (Charlotte): Il est question de pipe-lines.

L'hon. M. Mayhew: Il est question de pipe-lines. Le gaz atteint la région de Windsor, où il remplace celui qu'on tirait autrefois des puits situés dans la région de Chatham.

M. Drew: Où les approvisionnements ont fait défaut.

L'hon. M. Mayhew: Il faudrait avant tout que les Canadiens reçoivent tout le gaz qu'il leur faut, exactement comme s'il s'agissait de n'importe quel autre produit, et que nous exportions ensuite notre excédent. Si nous avons trop de gaz et de pétrole, nous avons parfaitement le droit de l'exporter, à moins que nous ne voulions nous entourer d'une clôture et nous isoler ainsi du reste du monde. Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit vivre dans l'univers actuel. Je ne crois pas qu'il se trouve personne ici qui puisse m'accuser de vouloir vendre mon patrimoine pour un plat de lentilles. Il s'en trouve bien peu en cette enceinte qui ont consacré plus de temps et d'énergie à la mise en valeur de notre pays. Je voudrais dire à l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Smith), que lorsqu'on a foré le premier puits de pétrole de l'Alberta, à l'époque où tout le monde estimait que c'était courir un risque ridicule

[M. Mayhew.]

et qu'il n'y avait pas de pétrole dans la vallée Turner, j'avais engagé quelque argent dans cette entreprise hasardeuse.

M. Smith (Calgary-Ouest): Si vous voulez parler de quelque chose qui me touche de très près, dites-leur que j'ai habité vingt-six ans la maison que vous aviez construite.

L'hon. M. Mayhew: J'ai été mêlé assez longtemps à cette affaire, même si elle ne m'a jamais enrichie, je puis toujours avoir la satisfaction d'avoir aidé à la faire progresser. Je ne veux pas allonger mon discours, puisqu'il est onze heures moins le quart, mais je souhaite que nous puissions mettre la question aux voix afin de pouvoir la confier ce soir à un comité.

M. Clarence Gillis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, chaque député veut bien qu'on prenne le vote ce soir, mais lorsqu'il aura lui-même fini de parler. Je n'ai pas participé au débat sur ce bill jusqu'à présent, et je ne l'aurais pas fait si le représentant de Coast-Capilano (M. Sinclair) ne m'avait pas provoqué en accusant les députés cécélistes de parler pendant quarante minutes sur chaque mesure dont la Chambre est saisie. Je le répète, je n'ai pas encore pris la parole à l'occasion de l'étude de ces projets de loi.

M. Sinclair: Vous le faites en ce moment.

M. Gillis: Si j'interviens dans ce débat, c'est à cause du représentant de Coast-Capilano. Je n'ai pas été étranger à l'adoption des cinq bills par la Chambre au cours de la dernière session. Je crois que vos observations sur ces autres projets de loi n'ont aucune importance au regard de ce que nous avons fait en avril cette année. Le 27 de ce mois-là, l'autre endroit a disposé des cinq mesures et les a envoyées ici. Nous les avons étudiées le soir du 29 avril et leur avons fait subir leur deuxième lecture, sans avoir de renseignements sur les parrains des bills ni sur les tracés que devaient suivre les pipe-lines.

Le député de Coast-Capilano disait tantôt qu'avant de subir la troisième lecture, ces projets de loi avaient été soumis à une commission permanente et qu'ils avaient été étudiés à fond. Je rappelle aux députés qui se trouvaient ici juste avant la dissolution de la Chambre que ces bills ont été lus pour la deuxième fois le soir du 29 et pour la troisième fois dans la matinée du 30, le jour de la dissolution. Ce bref intervalle n'a guère permis une étude approfondie de ces mesures.

Le ministre des Pêcheries (M. Mayhew) vient d'avancer un excellent argument en faveur de l'amendement. Il a dit que le tracé de ces pipe-lines devrait être en territoire canadien, que les besoins du Canada devraient être servis d'abord et que nous devrions